

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 11^e réunion de l'année 2021 du **comité exécutif** du Cégep de Rimouski, tenue le **mardi 24 août 2021**, à 17h, dans la salle E-404 du Cégep de Rimouski, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier (président)
M. Raymond Lacroix
Mme Janice Lemoignan
Mme Jocelynn Meadows
M. Michel Pineault
M. Philippe Saindon

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée)

21-11.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

21-11.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption. Il propose de changer l'ordre dans lequel les points seront présentés afin de permettre à Mme Vicky Boucher d'être libérée à la suite de sa présentation. Ainsi, le point 6 sera traité en début de rencontre.

Il est PROPOSÉ par Raymond Lacroix, APPUYÉ par Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

21-11.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (ComExec 21-10) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le président fait la revue du procès-verbal de la 10^e rencontre du 22 juin 2021 en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

21-11.04 RENTRÉE – ÉTAT DE SITUATION : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, fait un état de la situation de la rentrée qui est en cours. Il indique que tout se déroule bien, que les règles sanitaires sont respectées et que tout le monde est satisfait et semble heureux d'avoir une rentrée en présentiel, et ce, autant du côté du personnel, que des enseignantes et enseignants de même que des étudiantes et étudiants.

Il informe les membres du comité exécutif que trois paliers de stratégie de repli sont prévus selon l'évolution de la situation sanitaire, si celle-ci devait se détériorer.

Monsieur Dornier informe que les ententes de principe sectorielles conclues avec la FPSES-CSQ et la FEC-CSQ (CFMU de Lévis) seront présentées en détail sous peu et que les votes en assemblées générales auront lieu dans les prochaines semaines.

Dossier Jazz pop : Les employés sont désormais des employés du Cégep. Ces derniers se disent satisfaits de la façon dont s'est réglée la situation. Ce dossier est désormais clos.

Madame Meadows fait état des effectifs étudiants à la première journée de classe et établit un comparatif avec les données de l'année 2020.

21-11.05 DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE COMITÉ EXÉCUTIF POUR LES POINTS URGENTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA DURÉE DE L'URGENCE SANITAIRE ENGENDRÉE PAR LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ET PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE) : INFORMATION

S'appuyant sur le document préalablement déposé en référence, monsieur François Dornier, directeur général, rappelle aux membres que la résolution, adoptée lors de la séance du conseil du 23 mars 2020 (CA 20-04.03), autorisant une délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif afin de permettre au Collège de voir à la bonne conduite de ses opérations pour la durée de l'urgence sanitaire engendrée par la pandémie de la COVID-19 et pendant la période estivale, fait toujours force de loi puisque la situation perdure.

Lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration, les membres seront informés que la délégation est toujours en vigueur et devrait le demeurer tant que le gouvernement du Québec n'aura pas levé l'état d'urgence lié à la crise sanitaire en cours.

21-11.06 FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES ET CALENDRIER DES OPÉRATIONS : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, explique le sujet.

La directrice des Études, madame Jocelynn Meadows, a annoncé son départ à la retraite. Son poste deviendra donc vacant en janvier prochain.

Le *Règlement général relatif à la sélection, la désignation et le renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général et de la directrice ou du directeur des études ou des services éducatifs* (Règlement n° 05-01.16 – catégorie D-1 du Cahier de gestion) précise les responsabilités de chacun, le processus à suivre ainsi que les délais à respecter lorsque le Collège doit sélectionner une directrice ou un directeur des études (services éducatifs).

Le conseil d'administration doit

- Établir un calendrier couvrant toutes les étapes de cette opération;
- Porter le fait à la connaissance du personnel du collège en indiquant la date d'ouverture du concours public,
- Établir les conditions d'éligibilité et les critères de sélection et les soumettre à la consultation de la commission des études, ainsi qu'à celle des membres du personnel du collège de qui le conseil d'administration désire recevoir un avis;
- Former un comité de sélection.

En ce qui a trait au comité de sélection, l'article 2.4.4.2 de la politique mentionne que pour la sélection à la direction des Études, le comité de sélection est composé de la présidente ou du président du conseil d'administration, de la vice-présidente ou du vice-président du conseil d'administration, de la directrice ou du directeur général (responsable), de la directrice des affaires financières matérielles et informationnelles et de deux membres nommés par le conseil d'administration. Comme le secrétariat général ne relève plus de la directrice des affaires financières matérielles et informationnelles, la directrice des ressources humaines prendra sa place sur le comité de sélection. La politique sera mise à jour en conséquence éventuellement.

Le conseil d'administration doit compléter la composition du comité en désignant deux membres.

CONSIDÉRANT le poste à combler à la suite du départ de la directrice des Études;

CONSIDÉRANT le *Règlement général relatif à la sélection, la désignation et le renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général et de la directrice ou du directeur des études ou des services éducatifs*;

Il est PROPOSÉ par Philippe Saindon, APPUYÉ par Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

- a) Adopter le calendrier couvrant les étapes menant à la sélection d'une directrice ou d'un directeur des Études;
- b) Former le comité de sélection comprenant :
 - le président du conseil d'administration,
 - le vice-président du conseil d'administration,
 - le directeur général (responsable du comité) monsieur François Dornier
 - la directrice des Ressources humaines, madame Vicky Boucher;
 - deux membres nommés par le conseil d'administration

Après discussion, il est convenu que les deux membres désignés par le conseil d'administration pour compléter le comité de sélection seront nommés lors de la prochaine rencontre du conseil prévue le 14 septembre prochain.

- c) Mandater le comité afin qu'il propose les critères d'éligibilité et de sélection au conseil.

21-11.07 AFFAIRES DIVERSES

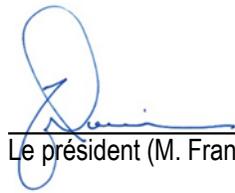
On demande l'ajout d'un point portant sur le stationnement et l'espace dédié au transport collectif.

Une discussion est entamée relativement au stationnement et à l'espace dédié à une station d'arrêt pour le transport collectif, négocié avec la Ville de Rimouski. Les membres du comité exécutif demandent à monsieur Dornier de sonder les étudiants quant à leur intérêt à utiliser le service de transport en commun dans l'éventualité où le service serait offert directement dans l'espace de stationnement du Cégep. On souhaite également connaître leurs besoins relativement à cette station d'arrêt. Les résultats du sondage pourraient fournir au Cégep des arguments pour bonifier les négociations avec la Ville.

21-11.08 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 56.



Le président (M. François Dornier)



La secrétaire (Mme Marie-Josée Ross)

